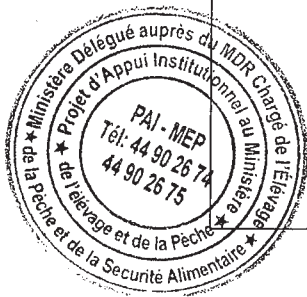





- Cependant, le Projet a été confronté à des contraintes d'ordre politique et institutionnel. Au plan politique, les évènements de 2012 et la suspension de la coopération internationale qu'ils ont induite ont totalement paralysé le fonctionnement du projet qui venait juste de démarrer. Cette suspension n'a été levée qu'en avril 2013 et il a fallu attendre deux mois plus tard pour tenir la SMCL de redémarrage.
- Au plan institutionnel, la mise en place de l'équipe d'animation du projet a connu du retard, surtout en raison de la contrainte politique. A la levée de la contrainte politique le projet a dû faire face, simultanément, à la finalisation de la mise en place de l'équipe et au lancement des premières activités, y compris l'acquisition de moyens logistiques et la rénovation et l'équipement du bâtiment abritant le siège du projet.
- La période de « production » de 2013 pour le projet va donc de juillet à décembre. A défaut de réalisations tangibles sur les résultats, elle a permis au projet de préparer les dossiers d'appel d'offres sur les résultats clés du projet et de finaliser l'installation des bureaux.



Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
<p align="center"><b>Responsable National</b></p> <p align="center"><b>Dr Mamadou COULIBALY</b></p> 	<p align="center"><b>Co Responsable ai</b></p> <p align="center"><b>Daouda Diarra</b></p>  

CTB MAJ  
 AGENCE BELGE DE DEVELOPPEMENT  
 BADALABOUGOU EST RUE 25  
 PORTE 261 - BAMAKO  
 T +226 20 23 66 42  
 F +226 20 23 67 23



**CTB**



MINISTRE DU DEVELOPEMENT  
RURAL

# **RAPPORT DES RESULTATS 2013**

## **PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE MLI11 040 11 (PAI MEP)**

**VERSION AVANT VALIDATION SMCL**

ACRONYMES .....	4
<b>1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....</b>	<b>5</b>
1.1 FICHE D'INTERVENTION .....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE .....	6
1.3 AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 PERTINENCE .....	6
1.3.2 EFFICACITE .....	6
1.3.3 <i>Efficienc</i> e.....	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> .....	7
1.4 CONCLUSIONS .....	7
<b>2 MONITORING DES RESULTATS.....</b>	<b>9</b>
2.1. ÉVOLUTION DU CONTEXTE .....	9
2.1.1 <i>Contexte général</i> .....	9
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> .....	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> .....	9
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> .....	10
2.2. <i>Performance de l'outcome</i> .....	10
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	10
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	11
2.2.3 <i>Impact potentiel</i> .....	11
2.3 <i>Performance de l'output 1</i> .....	11
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	11
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	12
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	12
<b>2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....</b>	<b>12</b>
2.4.1. <i>Progrès des indicateurs</i> .....	12
2.4.2. <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	13
2.4.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	13
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 .....	13
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	13
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	14
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 .....	15
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	15
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	15
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	15
2.7 THEMES TRANSVERSAUX.....	16
2.7.1 <i>Genre</i> .....	16
2.7.2 <i>Environnement</i> .....	16
2.8 GESTION DES RISQUES .....	17
<b>3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....</b>	<b>19</b>
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	19
3.2 RECOMMANDATIONS .....	19
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES .....	19
<b>4 ANNEXES.....</b>	<b>20</b>
4.1 CRITERES DE QUALITE .....	20

4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI .....	23
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	25
4.3	APERÇU DES MORE RESULTS .....	25
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	25
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	27

## Acronymes

CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
M&E	Monitoring et Evaluation
PRODEZEM	Projet de Développement de l'élevage du Zébu Maure
ATI	Assistance Technique Internationale
PRODEFA	Projet de développement des filières aquacoles
DTF	Dossier technique et financier
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

# 1 Aperçu de l'intervention

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	PAI MEP – Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Elevage et de la Pêche
<b>Code de l'intervention</b>	MLI11 040 11
<b>Localisation</b>	Bamako
<b>Contribution belge</b>	1.500.000 Euros
Contribution du pays partenaire	270.400 Euros
<b>Institution partenaire</b>	MDR - Ministère du Développement Rural
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	05 décembre 2011
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	1 <sup>er</sup> mars 2012 / Suspendu d'avril 2012 jusqu'à la SMCL de redémarrage du 28 juin 2013
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	05 janvier 2016
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	05 juin 2016
<b>Groupes cibles</b>	Ministère du Développement Rural / Ministre délégué chargé de l'Elevage de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Faire du Mali une puissance Agricole sous régionale, où les sous-secteurs d'élevage et de la pêche sont un moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations urbaines et rurales et générant des emplois et des revenus significatifs dans une logique de développement durable, respectueux de l'environnement
<b>Outcome</b>	Le fonctionnement du Ministère de l'Elevage et de la Pêche est amélioré et en particulier ses services d'appui à la politique sous-sectorielle, de coordination et de suivi évaluation sont opérationnels et efficaces
<b>Outputs</b>	(1) Le MEP dispose de deux documents de politique pour les deux sous-secteurs Elevage et Pêche et de capacité renforcée de développement des stratégies opérationnelles
	(2) Le MEP a mis en place des mécanismes de coordination interne avec la CPS/SDR et d'autres services de partage, de coordination externe avec les PTF et de coordination avec d'autres acteurs externes dans les sous-secteurs.
	(3) Le MEP est doté d'un système interne fonctionnel et approprié de monitoring intégrant un mécanisme de collecte et de mise à jour continue des données statistiques sur les deux sous-secteurs élevage et pêche.
	(4) Le MEP est doté d'un cadre de fonctionnement efficace pour la réalisation de ses missions régaliennes et de services publics
<b>Année couverte par le rapport</b>	2013

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

## 1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2013
		Années précédentes 2012	Année couverte par le rapport (2013)		
<b>Total</b>	<b>1.500.000</b>	<b>42.332,47</b>	<b>53.562,03</b>	<b>1.404.105,50</b>	<b>6,39%</b>
<b>Output 1</b>	190.000,00	0	0	190.000	0,00%
<b>Output 2</b>	74.250,00	0	18,29	74.231,71	0,02%
<b>Output 3</b>	394.000,00	983,63	0	393.016,35	0,00%
<b>Output 4</b>	134.420,00	0	0	134.420	0,00%
Moyens généraux	711.330,00	41.348,80	53.543,74	616.437,44	13%

## 1.3 Auto-évaluation de la performance

### 1.3.1 Pertinence

	Performance
<b>Pertinence</b>	A

L'axe stratégique majeure 2 de la nouvelle Politique de Développement Agricole vise, entre autres, que les institutions publiques de promotion du développement agricole disposent d'une organisation interne efficiente et adaptée à leurs nouvelles fonctions d'un personnel en nombre suffisant, qualifié et motivé. Le Projet d'appui institutionnel au Ministère de l'Elevage et de la Pêche s'inscrit parfaitement dans cet axe 2 de la PDA.

Le PAI MEP est également en phase avec la Loi d'Orientation Agricole (LOA) qui est, elle aussi, inspirée par le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), l'instrument de planification le plus élevé du pays. Il est en phase avec la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE) et la Politique Nationale de la Pêche et d'Aquaculture ayant tous deux comme objectif fédérateur la valorisation du secteur de développement rural et particulièrement des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche (considérés comme moteur de l'économie nationale). Cette valorisation devra être réalisée à travers l'amélioration des investissements, de l'efficacité des structures d'appui dans la mise en œuvre des orientations politiques et stratégiques, le renforcement des capacités des acteurs sur les plans techniques (production, transformation, commercialisation), de la planification et du suivi-évaluation.

Toutes ces politiques et orientations constituent les domaines de concentration de la politique de coopération de la CTB au Mali. Ce qui illustre parfaitement bien la pertinence du PAI-MEP.

### 1.3.2 Efficacité

	Performance
<b>Efficacité</b>	D

A peine démarré par la SMCL du 1<sup>er</sup> mars 2012, le projet avait suspendu ses activités suite à la décision de la coopération du Royaume de Belgique de suspendre sa coopération avec le Mali à partir d'Avril 2012. A l'époque la contrepartie malienne n'était pas non plus disponible et aucune activité n'était conduite par le projet. Les activités n'ont pu redémarrer qu'à partir de la SMCL du 28 juin

2013, mais avec seulement une équipe de projet incomplète. Ce qui explique l'absence quasi-totale de résultats au cours de cet exercice 2013.

L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes. L'intervention n'atteindra pas son objectif spécifique, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises à partir de 2014.

### 1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

L'évaluation de ce critère en 2013 est difficilement réalisable parce que, d'une part, toutes les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au bon fonctionnement du Projet n'étaient pas encore réunies et d'autre part, les activités étaient suspendues depuis suite à la décision de la coopération du Royaume de Belgique de suspendre sa coopération avec le Mali à partir d'Avril 2012.

La crise a provoqué des perturbations dans l'utilisation des inputs. Les activités ont été sérieusement retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture des résultats sans trop de retard.

### 1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité a été appréciée en référence aux points suivants :

- la durabilité financière/économique : certains outputs ne seront pas livrés à temps. Des ajustements sont nécessaires pour tenir compte du niveau d'utilisation du BSI au-delà de 2013. Il faut noter que le montant alloué au projet sur ce budget national (75.000.000 CFA) a été entièrement mobilisé.
- Quant à la mise en œuvre des activités du projet, elle se basait en grande partie sur la SMCL dans le processus décisionnel en l'absence d'une équipe projet au complet.
- L'intervention a bénéficié en général, de l'appui de la politique et des structures techniques du développement rural (CPS/MDR, DNPIA, etc.), elles n'ont pas constitué des points d'obstacles, ce qui laisse croire que leur appui se poursuivra vraisemblablement.

## 1.4 Conclusions

Les conclusions reviennent sur certains aspects clés de la vie du projet et du contexte de sa mise en œuvre.

- La pertinence du projet ne saurait être mise en doute, ni dans ses objectifs, ni dans ses résultats. Il s'aligne parfaitement avec les orientations et priorités de l'Etat Malien, de la Coopération Belge et du Ministère bénéficiaire qui souhaite améliorer son organisation, son fonctionnement et son efficacité dans la mise en œuvre des politiques et orientations et leur évaluation.



- Cependant, le Projet a été confronté à des contraintes d'ordre politique et institutionnel. Au plan politique, les événements de 2012 et la suspension de la coopération internationale qu'ils ont induite ont totalement paralysé le fonctionnement du projet qui venait juste de démarrer. Cette suspension n'a été levée qu'en avril 2013 et il a fallu attendre deux mois plus tard pour tenir la SMCL de redémarrage.
- Au plan institutionnel, la mise en place de l'équipe d'animation du projet a connu du retard, surtout en raison de la contrainte politique. A la levée de la contrainte politique le projet a dû faire face, simultanément, à la finalisation de la mise en place de l'équipe et au lancement des premières activités, y compris l'acquisition de moyens logistiques et la rénovation et l'équipement du bâtiment abritant le siège du projet.
- La période de « production » de 2013 pour le projet va donc de juillet à décembre. A défaut de réalisations tangibles sur les résultats, elle a permis au projet de préparer les dossiers d'appel d'offres sur les résultats clés du projet et de finaliser l'installation des bureaux.

<b>Fonctionnaire exécution nationale</b>	<b>Fonctionnaire exécution CTB</b>
<b>Responsable National</b>	<b>Co Responsable ai</b>
<b>Dr Mamadou COULIBALY</b>	<b>Daouda Diarra</b>

## **2 Monitoring des résultats**

### **2.1. Évolution du contexte**

#### **2.1.1 Contexte général**

Le Projet d'appui institutionnel au Ministère de l'Élevage et de la Pêche au Mali (PAI MEP) se situe dans le cadre du Programme Indicatif 2009-2012 de la Coopération belgo-malienne en vue de promouvoir une croissance redistributive et une réduction de la pauvreté. Plus spécifiquement il vise l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité du Ministère de l'Élevage et de la Pêche et en particulier ses services d'appui aux politiques sous-sectorielles, de coordination et de suivi évaluation.

Au cours du premier semestre de 2013, le Projet était sous le coup de la suspension de la coopération internationale des pays partenaires du Mali, suite aux événements de 2012. Si la suspension de la Coopération belge a été levée en avril 2013, la répercussion sur le projet a été effective qu'à partir de la SMCL de juin 2013.

Cette levée de la suspension a elle-même été possible suite au constat d'un retour du Mali à une vie constitutionnelle normale assurant, entre autres, un climat favorable à la bonne mise en œuvre de l'intervention.

#### **2.1.2 Contexte institutionnel**

La persistance d'une certaine instabilité institutionnelle (passage d'un ministère à un ministre délégué, succession de ministres au séjour bref) a été une contrainte à la célérité du redémarrage du projet.

Aussi, les responsables du Ministère continuent à exprimer leur intérêt et leur volonté à soutenir l'action du projet et insistent particulièrement sur (i) l'articulation du Projet avec la Loi d'Orientation Agricole, la nouvelle PDA, le PNISA et le CSCRP et (ii) la volonté de créer un dispositif interne de suivi-évaluation capable de rendre plus visible l'action du Ministère de l'Élevage et de la Pêche.

La reconnaissance explicite par les autorités Politiques Maliennes du rôle moteur des sous- secteurs élevage et pêche constitue déjà un soutien politique à l'action du Projet.

#### **2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution**

La reprise des appuis institutionnels de la coopération belge décidée lors du Comité Spécial des Partenaires en avril 2013 a permis la tenue de la SMCL de redémarrage en fin juin 2013 pour, entre autres, approuver la proposition de recentrage des activités après une année de suspension et un plan de travail pour le reste de l'année.

Au regard de la longueur des procédures de recrutement d'un ATI et du retard déjà consommé depuis le lancement initial du projet, il a été décidé d'engager un Assistant Technique temporaire pour

accompagner les opérations de redémarrage du projet. L'AT temporaire devait en particulier appuyer le lancement des études sur l'évaluation de la mise en œuvre de la PNDE, l'analyse institutionnelle et organisationnelle du MEP et la mise en place au sein du MEP, d'un dispositif interne de suivi évaluation, de collecte et d'analyse des données statistiques. Cette décision a favorisé le lancement des processus des marchés publics pour ces études avant la fin de l'année (élaboration et validation des TDR, préparation et publication des avis de manifestation d'intérêt).

### 2.1.4 Contexte HARMO

A la reprise des activités en juin 2013, des efforts d'harmonisation ont été engagés avec la DNPIA à travers le PRODEZEM en vue de réaliser des synergies dans la mise en place et l'animation d'une véritable stratégie nationale de gestion des ressources génétiques animales. En effet, le Responsable national du PAI MEP a animé avec l'ATI PRODEZEM en appui à la DNPIA, plusieurs ateliers sur des thèmes relatifs à l'amélioration génétique. Dans ce même cadre les deux projets viennent de conduire une mission conjointe au Maroc pour s'enquérir et valoriser l'expérience marocaine dans la conduite des programmes d'amélioration génétiques des animaux. Le projet envisage, à travers cette collaboration et dans le court terme, le développement d'une telle stratégie.

Les prémisses ont été posées avec le PRODEFA pour l'appropriation et la valorisation de la base de données en pêche et pisciculture que ce projet développe en collaboration avec la Direction Régionale de la Pêche de Sikasso. Cette base de données sur le sous-secteur Pêche pourrait, à terme, servir à alimenter le dispositif de suivi évaluation interne du MEP et contribuer à combler le vide en données statistiques sur ce sous-secteur. C'est pourquoi, dans le cadre de la synergie des actions de la CTB, l'équipe de management du Projet envisage également l'implication des équipes de PRODEZEM et PRODEFA dans le processus de mise en place du système interne de suivi-évaluation et la base de données.

Le PAI-MEP participe activement au dialogue politique dans le Sous-Groupe Technique Elevage & Pêche (SGT EP) pour la synergie avec les autres PTF et l'alignement sur les politiques et stratégies de l'Etat. A ce titre, le Responsable National de PAIMEP assure le rôle de facilitateur des rencontres périodiques entre les PTFs du SGT EP et le MEP.

## 2.2. Performance de l'outcome



### 2.2.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs Le fonctionnement du Ministère de l'Élevage et de la Pêche est amélioré et en particulier ses services d'appui à la politique sous –sectorielle, de coordination et de suivi-évaluation sont opérationnels.	Valeur de la Baseline 2012	Valeur année N-1 2012	Valeur année N 2013	Cible année N 2013	Cible finale 2016
Budget de fonctionnement et d'investissement du MEP alloués et réalisés .....	X milliards de CFA	ND	X CFA	X CFA	A définir
Montant des financements mobilisés par le MEP par année fiscale pour la mise en œuvre effective de ses orientations					

et stratégies.	ND	ND			
Les objectifs et priorités des deux sous- secteurs sont pris en compte dans la PDA.	ND	ND			
Les analyses et évaluations effectuées par la CPS/SDR concernant les deux sous -secteurs sont concertées et approuvées par le MEP	ND	ND			
Le volume et la qualité des services rendus sur le terrain par les structures du MEP sont connus avec des données pertinentes et fiables et s'améliorent progressivement.	ND	ND			

## 2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Avec les perturbations décrites plus haut dans le déroulement du Projet : suspension de la Coopération suite aux évènements de 2012, retard dans la mise en place de l'équipe d'animation du Projet, réhabilitation des locaux susceptibles d'abriter le Siège du Projet, équipement des bureaux, il était quasi impossible de réaliser des progrès tangibles sur quelques mois.

L'étude de référence (Baseline) n'a pas été réalisée pour les mêmes raisons citées plus haut. La SMCL de redémarrage de Juin 2013 a décidé que la réalisation de cette étude sera faite par l'équipe du projet.

## 2.2.3 Impact potentiel

L'appréciation de l'impact potentiel est difficile à réaliser à ce stade au regard de toutes les perturbations qu'a connu le projet. L'équipe de gestion devra donc planifier, suivre et évaluer de façon très rigoureuse les initiatives (activités) qui seront retenues en 2014 sur base de leur impact.

## 2.3 Performance de l'output 1



### 2.3.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 1 :</b> Le MEP dispose de deux documents de politique pour les deux sous-secteurs Elevage et Pêche et de capacité renforcée de développement des stratégies opérationnelles.					
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur de la Baseline 2012</b>	<b>Valeur année 2012</b>	<b>Valeur année 2013</b>	<b>Cible année 2013</b>	<b>Cible finale</b>
Deux documents de politique validés dans les délais et utilisés systématiquement comme référence dans la prise de décision	ND	ND		DN du MEP et CPS	Structures MEP

opérationnelle au sein du MEP.					
Moyens nécessaires pour la mise en œuvre des politiques assurées par des engagements du GRM, des PTF's et d'autres partenaires	ND	ND		GRM, PTFs	
Deux documents de stratégies opérationnelles sont disponibles et les principes et modes de leur élaboration sont adoptés par le MEP.	ND	ND		DN du MEP et CPS	

### 2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D

### 2.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'un des progrès réalisés au cours de cette période sous revue concerne l'élaboration et la validation des TDR par les structures compétentes pour l'évaluation de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, la réalisation proprement dite de l'évaluation étant prévue en début 2014.

## 2.4 Performance de l'output 2

### 2.4.1. Progrès des indicateurs

<b>Output 2 :</b> Le MEP a mis en place des mécanismes de coordination interne avec la CPS/SDR et d'autres services de partage, de coordination externe avec les PTF et de coordination avec d'autres acteurs externes dans les sous-secteurs.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Cadres respectifs de concertation qui se tiennent conformément au calendrier et aux objectifs assignés. Satisfaction et participation des parties prenantes à ces concertations	ND	ND			
Respect des engagements pris Participants aux rencontres partagent les informations recueillies au sein de leur DN et avec d'autres services au sein du MEP.	ND	ND			
Manuel de procédures internes disponible Projets contribuent plus effectivement au renforcement des activités régulières du MEP, à l'intérieur et aussi hors de leurs zones d'intervention.	ND	ND			
Taux de participation et degré de satisfaction des parties prenantes à ces concertations.	ND	ND			
Niveau d'implication du MEP dans l'élaboration du PNISA					

## 2.4.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D

## 2.4.3. Analyse des progrès réalisés

Se référer à la partie contexte

## 2.5 Performance de l'output 3

### 2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Le MEP est doté d'un système <b>interne</b> fonctionnel et approprié <b>de monitoring intégrant un mécanisme</b> de collecte et de mise à jour <b>continue</b> des données statistiques sur les deux sous-secteurs élevage et pêche.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
<i>Les services du MEP concernés, la CPS/SDR, l'INSTAT et d'autres parties concernées sont d'accord du nouveau système de collecte et de mise à jour des données statistiques sur les deux sous-secteurs et l'acceptent comme principale référence.</i>	ND	ND			
<i>Le staff opérationnel du MEP, chargé de la collecte et de mise à jour des données dispose des moyens et des compétences suffisants pour effectuer leurs tâches en la matière.</i>	ND	ND			
<i>Le système est adapté périodiquement en fonction des expériences et leçons apprises. Etc.</i>	ND	ND			

## 2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>2</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D

Se référer à la partie contexte

<sup>2</sup>

- A : Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

## 2.6 Performance de l'output 4

### 2.6.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 4 : Le MEP est doté d'un cadre de fonctionnement efficace pour la réalisation de ses missions régaliennes et de services publics</b>					
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur de la Baseline</b>	<b>Valeur année N-1</b>	<b>Valeur année N</b>	<b>Cible année N</b>	<b>Cible finale</b>
<i>Document « Plan de formation de personnel du MEP » disponible et des engagements concrets pour sa mise en œuvre sont pris.</i>	ND	ND			
<i>Système d'encouragement est considéré plus équitable parmi le staff.</i>	ND	ND			
<i>De nouvelles mesures concrètes sont prises pour atténuer les effets de l'exode de l'encadrement à la retraite, et pour assurer une meilleure couverture des services d'appui conseil sur le terrain.</i>	ND	ND			

### 2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>3</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D

### 2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Se référer à la partie contexte

<sup>3</sup>

A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.



## **2.7 Thèmes transversaux**

### **2.7.1 Genre**

La lenteur de redémarrage du Projet pour des raisons évoquées plus haut, n'a pas permis d'avancer sur la thématique Genre. Dans le cadre des mesures correctives, l'équipe prévoit des activités de renforcement de capacités des points focaux Genre du MEP après un diagnostic rapide des besoins de renforcement des capacités en relation avec les mandats des points focaux, mais aussi des nouvelles préoccupations des Responsables du Département et en fin de la Politique Nationale et stratégie Genre.

Ce diagnostic sera réalisé au cours de l'année 2014 et les résultats seront traduits dans un plan d'action opérationnel qui contiendra en dehors des actions de formation, d'autres initiatives qui se dégageront en fonction des préoccupations qui auront soulevées par les personnes concernées mais aussi par les autorités du MEP. Le plan d'action post diagnostic sera mis en œuvre en même temps que les autres engagements du Projet.

### **2.7.2 Environnement**

Aucune initiative particulière n'a été réalisée en 2013 dans le cadre de ce thème transversal. L'équipe de gestion du Projet envisage d'intégrer dans le dispositif de collecte de données, les informations environnementales qui seront utilisées par la suite dans la planification opérationnelle relative aux deux sous-secteurs. Il est prévu également des initiatives de sensibilisation en vue de changement de comportement visant à limiter les pollutions et à éviter l'utilisation de matériel proscrit dans le cadre de la préservation de l'environnement.

## 2.8 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème		Traitement du risque ou problème				Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Perioded'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Non mobilisation de la contrepartie Malienne affecterait négativement le fonctionnement du Projet	1er mars 2012: 2è SMCL	FIN	Low	Low	LowRisk	Suivre les arbitrages budgétaires de l'Etat pour inscription sur le BSI Des dispositions plus restrictives visant à maîtriser certaines dépenses de fonctionnement du Projet	Resp. Nat et ATI	2è trim.	Permanent	En cours
Risque de conflit de compétence entre la cellule d'appui institutionnel du SG et le PAIMEP qui pourrait affecter le bon fonctionnement du Projet	DTF	OPS	Low	Low	LowRisk	Bien définir les relations avec la Cellule Impliquer activement la cellule d'appui institutionnel du SG dans les activités du projet.	Resp Nat et ATI			
Instabilité institutionnelle avec pour conséquence l'insuffisance du soutien politique au Projet	DTF	JUR	High	High	Very High Risk	Facilitation de la concertation interne au sein du Département Animer le dialogue politique avec les professionnels des sous-secteurs en vue de stabiliser les actions du Département Assurer une collaboration de qualité entre PAIMEP et services en partage Mettre en place des stratégies d'implication active des services	Resp Nat et ATI			
							SG			



### 3 Pilotage et apprentissage

#### 3.1 Réorientations stratégiques

Un retard est accusé mais une réorientation n'est pas nécessaire car il n'y a pas de remise en cause des orientations qui justifiaient l'existence du projet. Il faut plutôt envisager une reprogrammation des activités de manière à s'assurer que les engagements seront tenus.

#### 3.2 Recommandations

Pas de recommandations particulières à ce stade du projet.

#### 3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
L'intérêt d'une approche inclusive de mise en œuvre du projet a été reconnu comme base de réussite de cette intervention. Cette approche garantira l'utilisation effective par les bénéficiaires des produits qui découleront de l'intervention et qui contribueront à améliorer le fonctionnement du MEP, de ses structures d'appui et de l'efficacité et la visibilité de son action	CTB/ MEP

## 4 Annexes

### 4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B, pas de 'C' ni de 'D' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			X	
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
X	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		

x	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
x	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

### 3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
				X

#### 3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
x	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

#### 3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
x	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

### 4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

#### 4.1 Durabilité financière/économique ?

	<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
X	<b>B</b>	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>		
	<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X	<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>		
	<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
x	<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>		
X	<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source *	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Le système de suivi-évaluation du projet doit être décrit	mars-12	SMCL	MEP et CTB	Réaliser l'étude de base du projet qui définira son cadre de résultats	PAI MEP	Q1 2014	Le cadre logique est disponible	OPEN
2	Lors du prochain réaménagement budgétaire, analyser les besoins en renforcement de capacité du MEP	juin-13	SMCL	PAI MEP	Préparation d'un projet réaménagement budgétaire	PAI MEP	Q1 2014	Document préparé pour la SMCL de fév 2014	OPEN
3	Poursuivre les réflexions pour la mise en place d'un système local/interne de suivi-évaluation au MEP	juin-13	SMCL	MEP et PAI MEP		PAI MEP			OPEN
4	Consulter l'INSAT pour la préparation de guide/TDR pour la mise en place d'un dispositif de collecte de données statistiques	juin-13	SMCL	PAI MEP		PAI MEP			OPEN
5	Ajourner les activités d'audit organisationnel du MEP en attendant une analyse compréhensive des résultats d'audits existants	juin-13	SMCL	PAI MEP	Après l'analyse des résultats des audits existants, il a été jugé nécessaire de faire une analyse organisationnelle/institutionnelle du MEP	PAI MEP	Q3 2014	Les Tdrs sont élaborés. L'avis de manifestation d'intérêt a été publié	OPEN
6	Evaluer la mise en œuvre du plan d'action 2004-2009 de la PNDE et celle de la Stratégie de valorisation du lait cru local	juin-13	SMCL	PAI MEP	Prise en compte dans la planification 2014			Les Tdrs sont élaborés. L'avis de manifestation d'intérêt a été publié pour l'évaluation de la PNDE.	OPEN



<b>7</b>	Approcher l'INSAT pour l'appui méthodologique dans l'élaboration d'un guide/TDR pour la mise en place d'un système de collecte de données statistiques	juin-13	SMCL	PAI MEP		PAI MEP			
<b>8</b>	Un véhicule tout terrain du projet sera affecté au cabinet du Ministère de l'Élevage et de la Pêche comme véhicule de mission	juin-13	SMCL	DFM MEP	Prise en compte aux besoins 2014	DAF MEP	Q3 2014	Demande faite par le PAI MEP	OPEN
<b>9</b>	Choisir les chauffeurs du projet parmi les chauffeurs non affectés du MEP au lieu de lancer un recrutement	juin-13	SMCL	MEP	Mise à disposition d'un chauffeur et d'une secrétaire par le MEP (fonctionnaires)	MEP	décembre 2013	La secrétaire et le chauffeurs désignés ont pris fonction en janvier 2014	OPEN
<b>10</b>	A la représentation de la CTB de recruter une expertise temporaire pour démarrer le projet en attendant le recrutement définitif du coresponsable du projet	juin-13	SMCL	CTB et PAI MEP	Recrutement d'un expert en Appui institutionnel	CTB	septembre 2013	Le marché a été attribué à IRAM pour 03 mois.	CLOSED

### 4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique n'a pas été modifié.

### 4.3 Aperçu des More Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Pas d'étude <i>Baseline</i>
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Pas de MTR prévue sur le projet
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	dernier trimestre 2015
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	Juillet 2013

### 4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI1104011								
Project Title : <b>Projet d'appui institutionnel au ministère de l'élevage et de la pêche</b>								
Budget Version: <b>E02</b>								
Currency : <b>EUR</b> Year to month : <b>31/12/2013</b>								
YIM : <b>Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing</b>								
	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
<b>A LE FONCTIONNEMENT DU MEP EST AMÉLIORÉ</b>			788.670,00	983,65	18,29	1.001,94	787.668,06	0%
01 Le MEP dispose de deux documents de politique et de			190.000,00	0,00	0,00	0,00	190.000,00	0%
01 Elaborer deux documents de politiques	Deleted	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02 Elaborer des stratégies spécifiques dans les deux sous-		COGES	80.000,00	0,00	0,00	0,00	80.000,00	0%
03 Diffusion des documents de politiques et de stratégies		COGES	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
04 Evaluer la mise en œuvre et élaborer un nouveau plan		COGES	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
05 Accompagner l'adoption et la mise en œuvre de la Politique		COGES	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
02 Le MEP a mis en place des mécanismes de coordination			74.250,00	0,00	18,29	18,29	74.231,71	0%
01 Faciliter l'organisation des réunions mensuelles du sous-		COGES	7.500,00	0,00	18,29	18,29	7.481,71	0%
02 Instaurer des modalités de travail au sein du MEP qui		COGES	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
03 Faciliter l'organisation des réunions périodiques et		COGES	16.750,00	0,00	0,00	0,00	16.750,00	0%
03 Le MEP est doté d'un système de collecte et de mise à			394.000,00	983,65	0,00	983,65	393.016,35	0%
01 Concevoir un système de collecte et d'analyse des		COGES	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
02 Formation des agents de terrain sur le nouveau système		COGES	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
03 Evaluer les expériences avec le nouveau système de		COGES	74.000,00	0,00	0,00	0,00	74.000,00	0%
04 Appui Technique		REGIE	260.000,00	983,65	0,00	983,65	259.016,35	0%
04 Le MEP est doté d'un cadre de fonctionnement efficace			130.420,00	0,00	0,00	0,00	130.420,00	0%
01 Conduire une analyse organisationnelle interne du MEP au		COGES	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
02 Organiser des formations à l'intention des managers du		COGES	25.000,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	0%
03 Elaborer et mettre en œuvre les plans de formation des		COGES	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
04 Expériences pilotes/études pour renforcer le		COGES	35.420,00	0,00	0,00	0,00	35.420,00	0%
		REGIE	871.850,00	42.332,47	42.887,15	85.219,62	786.630,38	10%
		COGEST	528.150,00	0,00	10.674,88	10.674,88	617.475,12	2%
		<b>TOTAL</b>	<b>1.500.000,00</b>	<b>42.332,47</b>	<b>53.562,03</b>	<b>95.894,50</b>	<b>1.404.105,50</b>	<b>6%</b>



## Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI1104011

Project Title : **Projet d'appui institutionnel au ministère de l'élevage et de la pêche**  
 Budget Version: **E02**  
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2013**  
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
<b>X Réserve budgétaire (max 5% * TOTAL ACTIVITÉS)</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire COGESTION: fonds souple		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			711.330,00	41.348,82	53.543,74	94.892,56	616.437,44	13%
01 Frais de personnel			552.130,00	11.782,25	33.917,36	45.699,61	506.430,39	8%
01 Assistant technique		REGIE	480.000,00	2.236,67	19.215,60	21.454,27	428.545,73	5%
02 Responsable national - primes		COGES	19.800,00	0,00	1.448,27	1.448,27	18.351,73	7%
03 Responsable administration et finance		REGIE	40.460,00	9.543,58	12.996,13	22.541,71	17.908,29	56%
04 Equipe d'appui		COGES	41.860,00	0,00	255,36	255,36	41.604,64	1%
02 Investissements			88.650,00	29.341,30	10.480,69	39.821,99	18.828,01	68%
01 Véhicules		REGIE	45.000,00	29.341,30	0,00	29.341,30	15.658,70	65%
02 Equipement bureau		REGIE	3.750,00	0,00	0,00	0,00	3.750,00	0%
03 Equipement IT		REGIE	9.900,00	0,00	10.480,69	10.480,69	-580,69	106%
03 Frais de fonctionnement			37.800,00	0,00	8.952,96	8.952,96	28.847,04	24%
01 Frais de services et maintenance de véhicules		COGES	9.000,00	0,00	5.852,91	5.852,91	3.147,09	65%
02 Fournitures de bureau		COGES	1.800,00	0,00	636,09	636,09	1.163,91	35%
03 Frais de communication		COGES	18.000,00	0,00	2.463,96	2.463,96	15.536,04	14%
04 Missions		COGES	9.000,00	0,00	0,00	0,00	9.000,00	0%
04 Audit et suivi et Evaluation			62.750,00	225,27	192,77	418,04	62.331,96	1%
01 Frais de suivi et evaluation		REGIE	25.000,00	225,27	192,77	418,04	24.581,96	2%
		REGIE	871.850,00	42.332,47	42.887,15	85.219,62	786.630,38	10%
		COGEST	628.150,00	0,00	10.674,88	10.674,88	617.475,12	2%
		<b>TOTAL</b>	<b>1.500.000,00</b>	<b>42.332,47</b>	<b>53.562,03</b>	<b>95.894,50</b>	<b>1.404.105,50</b>	<b>6%</b>



Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI1104011 Printed on vrijdag 28 februari 2014

page: 2

## Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI1104011

Project Title : **Projet d'appui institutionnel au ministère de l'élevage et de la pêche**  
 Budget Version: **E02**  
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2013**  
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
02 Audit		REGIE	17.750,00	0,00	0,00	0,00	17.750,00	0%
03 Backstopping		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00	-0,04	-0,04	0,04	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	-0,04	-0,04	0,04	7%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI1104011 Printed on vrijdag 28 februari 2014

page: 3

	REGIE	871.850,00	42.332,47	42.887,15	85.219,62	786.630,38	10%
	COGEST	628.150,00	0,00	10.674,88	10.674,88	617.475,12	2%
	<b>TOTAL</b>	<b>1.500.000,00</b>	<b>42.332,47</b>	<b>53.562,03</b>	<b>95.894,50</b>	<b>1.404.105,50</b>	<b>6%</b>

## **4.6 Ressources en termes de communication**

Compte tenu de sa suspension d'avril 2012 à mi 2013, le projet n'a pas réalisé d'activités de communication.